



COURRIER REÇU LE

11 AVR. 2022

MAIRIE DE
LA CHAPELLE AUX POTS

DIRECTION GENERALE ADJOINTE
AMENAGEMENT DURABLE
ENVIRONNEMENT ET MOBILITE
Direction des infrastructures et des transports
Direction adjointe de la conduite d'opérations
Service foncier, aménagement rural et urbanisme

MONSIEUR ALAIN MAGNOUX
MAIRE DE LA CHAPELLE AUX POTS
17 AVENUE TRISTRAN KLINGSOR
BP 2
60650 LA CHAPELLE AUX POTS

Affaire suivie par : Didier DUJACQUIER
Tél. : 03.44.06.63.32
Mail : didier.dujacquier@oise.fr

Beauvais, le 07 AVR. 2022

Monsieur le Maire,

Le Département a acquis auprès de Réseau Ferré de France, par acte du 22 décembre 2010, l'ancienne ligne de chemin de fer BEAUVAIS – GOURNAY-EN-BRAY, qui a été déclassée du domaine public ferroviaire le 29 novembre 2010. Ce tronçon a été aménagé par le Département en voie verte (Trans'Oise).

L'acte d'acquisition fait mention du transfert des servitudes au profit du Département et notamment celles résultant de l'existence du chemin de fer (loi du 15 juillet 1845), dite servitude T1, qui concerne les parcelles riveraines de la propriété départementale.

La transformation de la voie ferrée en voie verte a impliqué la suppression de la voie ferrée. Ainsi, la servitude est tombée en désuétude du fait de la désaffectation, du déclassement et de la transformation de la voie ferrée en voie verte. Cependant, bien que cette servitude devienne sans objet, il n'en demeure pas moins que le Département reste propriétaire de la servitude.

Aussi, le Département a décidé de renoncer formellement à la servitude liée au voies ferrées sur les communes d'AUNEUIL, BLACOURT, CUIGY-EN-BRAY, LA CHAPELLE-AUX-POTS, ONS-EN-BRAY, RAINVILLERS, SAINT-GERMER-DE-FLY, SAINT-LEGER-EN-BRAY et SAINT-PAUL.

J'ai le plaisir de vous notifier la décision de la commission permanente n° III-03 du 28 mars 2022, que vous trouverez en pièce jointe, afin que vous puissiez mettre à jour le document d'urbanisme de votre commune.

Veuillez agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération très distinguée.

Pour la Présidente du Conseil départemental,
et par délégation,
le Directeur général adjoint
aménagement durable, environnement et mobilité,

Lyonel BOSSIER

1911
1912
1913
1914
1915
1916
1917
1918
1919
1920
1921
1922
1923
1924
1925
1926
1927
1928
1929
1930
1931
1932
1933
1934
1935
1936
1937
1938
1939
1940
1941
1942
1943
1944
1945
1946
1947
1948
1949
1950
1951
1952
1953
1954
1955
1956
1957
1958
1959
1960
1961
1962
1963
1964
1965
1966
1967
1968
1969
1970
1971
1972
1973
1974
1975
1976
1977
1978
1979
1980
1981
1982
1983
1984
1985
1986
1987
1988
1989
1990
1991
1992
1993
1994
1995
1996
1997
1998
1999
2000
2001
2002
2003
2004
2005
2006
2007
2008
2009
2010
2011
2012
2013
2014
2015
2016
2017
2018
2019
2020
2021
2022
2023
2024
2025

EXTRAIT DU REGISTRE DES DECISIONS

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

060-226000016-20220328-97607-DE

Accusé certifié exécutoire

DE LA COMMISSION PERMANENTE

Réception par le préfet : 30/03/2022

Publication : 30/03/2022

SEANCE DU 28 MARS 2022



La commission permanente convoquée par lettre en date du 7 mars 2022 ; s'étant assemblée au lieu ordinaire de ses réunions, sous la présidence de Madame Nadège LEFEBVRE, Présidente du Conseil départemental de l'Oise, après en avoir délibéré, le quorum et les délégations de vote ayant été vérifiés,

Etaient présents : Mme Corinne ACHIN - M. Adnane AKABLI - Mme Hélène BALITOUT - M. Jérôme BASCHER - M. Benoît BIBERON - M. Jean-Pierre BOSINO - M. Bruno CALEIRO - Mme Danielle CARLIER - M. Luc CHAPOTON - Mme Nicole COLIN - Mme Sandrine CONNELL - Mme Nicole CORDIER - Mme Catherine DAILLY - Mme Sandrine de FIGUEIREDO - M. Thibault DELAVENNE - M. Jean DESESSART - M. Frans DESMEDT - M. Eric de VALROGER - Mme Anaïs DHAMY - M. Christophe DIETRICH - M. Arnaud DUMONTIER - M. Patrice FONTAINE - Mme Anne FUMERY - Mme Dominique LAVALETTE - Mme Frédérique LEBLANC - Mme Brigitte LEFEBVRE - Mme Nadège LEFEBVRE - Mme Sophie LEVESQUE - M. Maxime MINOT - M. Sébastien NANCEL - Mme Corry NEAU - M. Olivier PACCAUD - M. Franck PIA - Mme Gillian ROUX - M. Gilles SELLIER - Mme Ophélie VAN-ELSUWE - M. Pascal VERBEKE - Mme Isabelle WOJTOWIEZ

Avaient donné délégation de vote :

- Mme Martine BORGGO à M. Pascal VERBEKE,
- Mme Térésa DIAS à M. Arnaud DUMONTIER,
- M. Charles LOCQUET à Mme Brigitte LEFEBVRE,
- M. Patrice MARCHAND à Mme Isabelle WOJTOWIEZ,

VU le code général des collectivités territoriales, notamment son article L.3121-14-1,

VU la délibération 301 du 24 février 2022,

VU les décisions II-02 des 22 juin 2015 et 31 mai 2021,

VU les dispositions des articles 1-I alinéas 5.1 et 1-VII alinéa 1 de l'annexe à la délibération 104 du 1^{er} juillet 2021 portant délégation à la commission permanente,

VU le rapport n°III-03 de la Présidente du conseil départemental et ses annexes :

POLITIQUE 3 - AMENAGEMENTS ET MOBILITES DURABLES - AMENAGEMENTS DES INFRASTRUCTURES DE TRANSPORTS - ACQUISITIONS ET CESSIONS FONCIERES

DECIDE A L'UNANIMITE :

III – SUPPRESSION D'UNE SERVITUDE DE TYPE T1 SUR LES COMMUNES D'AUNEUIL, LA CHAPELLE-AUX-POTS, ONS-EN-BRAY, RAINVILLERS, SAINT-LEGER-EN-BRAY ET SAINT-PAUL (CANTON DE BEAUVAIS 2 - SUD) ET BLACOURT, CUIGY-EN-BRAY ET SAINT-GERMER-DE-FLY (CANTON DE GRANDVILLIERS)

- **de renoncer** à la servitude T1 relative aux voies ferrées spécifiée dans l'acte d'acquisition en date du 22 décembre 2010 de l'ancienne ligne de chemin de fer BEAUVAIS – GOURNAY-EN-BRAY déclassée du domaine public ferroviaire le 29 novembre 2010, qui concerne les parcelles reprises en **annexe 2** ;
- **de préciser** que cette servitude est tombée en désuétude du fait de la désaffectation, du déclassement et de la transformation de la voie ferrée en voie verte (Trans'Oise) ;
- **de préciser** que cette décision sera notifiée aux communes afin qu'elles puissent mettre à jour leur document d'urbanisme.

Signé numériquement le mardi 29 mars 2022
Pour la Présidente et par délégation
Le Directeur Général des Services
Sébastien JEANNEST
Conseil départemental de l'Oise
Sébastien JEANNEST
Conseil départemental de l'Oise

**COMMISSION PERMANENTE
DU 28 MARS 2022**

<i>canton</i>	<i>Commune</i>	<i>section</i>	<i>n°</i>	<i>Lieudit</i>	<i>observation</i>
BEAUVAIS-2	AUNEUIL	A	691	Pinchemont	
BEAUVAIS-2	AUNEUIL	A	693	Pinchemont	
BEAUVAIS-2	AUNEUIL	A	694	Pinchemont	
BEAUVAIS-2	AUNEUIL	A	695	La Briqueterie	
BEAUVAIS-2	AUNEUIL	AA	54	La Briqueterie	
BEAUVAIS-2	AUNEUIL	AA	262	Rue de la Gare	
BEAUVAIS-2	AUNEUIL	AM	13	Plan de la Folie	
BEAUVAIS-2	AUNEUIL	AM	26	Plan de la Folie	
BEAUVAIS-2	AUNEUIL	AO	19	Les Coutumes d'Auneuil	
BEAUVAIS-2	AUNEUIL	Z	116	La Terre Maudite	
BEAUVAIS-2	AUNEUIL	Z	133	Pinchemont	
BEAUVAIS-2	LACHAPELLE-AUX-POTS	A	48	Ferme de Luyère	
BEAUVAIS-2	LACHAPELLE-AUX-POTS	AB	84	Les Jonquières	
BEAUVAIS-2	LACHAPELLE-AUX-POTS	AB	85	Les Jonquières	
BEAUVAIS-2	LACHAPELLE-AUX-POTS	AB	236	Les Jonquières	
BEAUVAIS-2	LACHAPELLE-AUX-POTS	D	35	Le Pré Soru	
BEAUVAIS-2	LACHAPELLE-AUX-POTS	D	47	Le Pont aux Claies	
BEAUVAIS-2	LACHAPELLE-AUX-POTS	D	48	Le Pont aux Claies	
BEAUVAIS-2	LACHAPELLE-AUX-POTS	D	58	Les Pâtures de la Ferme	
BEAUVAIS-2	LACHAPELLE-AUX-POTS	D	139	Sur le Four	
BEAUVAIS-2	LACHAPELLE-AUX-POTS	D	140	Sur le Four	
BEAUVAIS-2	LACHAPELLE-AUX-POTS	D	143	Sur le Four	
BEAUVAIS-2	ONS-EN-BRAY	B	9	Les Prés Saint-Denis	
BEAUVAIS-2	RAINVILLERS	AB	18	Les Aulnois	
BEAUVAIS-2	RAINVILLERS	AB	21	Les Aulnois	
BEAUVAIS-2	RAINVILLERS	AB	22	Les Aulnois	
BEAUVAIS-2	RAINVILLERS	AB	23	Les Aulnois	
BEAUVAIS-2	RAINVILLERS	AB	24	Les Aulnois	
BEAUVAIS-2	RAINVILLERS	AB	25	Les Aulnois	
BEAUVAIS-2	RAINVILLERS	AB	31	Les Aulnois	
BEAUVAIS-2	RAINVILLERS	AB	32	Les Aulnois	
BEAUVAIS-2	RAINVILLERS	AB	33	Les Aulnois	
BEAUVAIS-2	RAINVILLERS	AC	33	Le Village	
BEAUVAIS-2	RAINVILLERS	AD	111	Le Village	
BEAUVAIS-2	RAINVILLERS	AD	159	Le Pré Sabot	
BEAUVAIS-2	RAINVILLERS	AD	181	Le Village	
BEAUVAIS-2	RAINVILLERS	AD	182	Le Village	
BEAUVAIS-2	RAINVILLERS	AH	9	La Prairie de Saint-Léger	
BEAUVAIS-2	RAINVILLERS	AH	26	La Prairie de Saint-Léger	
BEAUVAIS-2	RAINVILLERS	AH	40	La Prairie de Saint-Léger	
BEAUVAIS-2	RAINVILLERS	B	175	Les Vignes	
BEAUVAIS-2	RAINVILLERS	B	310	Les Vignes	
BEAUVAIS-2	RAINVILLERS	ZE	84	Les Salons	
BEAUVAIS-2	SAINTE-LEGER-EN-BRAY	AK	13	Le Camp de la Porte	ex A 102
BEAUVAIS-2	SAINTE-LEGER-EN-BRAY	AK	14	Le Camp de la Porte	ex A 104
BEAUVAIS-2	SAINTE-LEGER-EN-BRAY	AK	15	Le Camp de la Porte	ex A 10 et A 230
BEAUVAIS-2	SAINTE-LEGER-EN-BRAY	AK	17	Le Camp de la Porte	ex A 228
BEAUVAIS-2	SAINTE-PAUL	AK	10	Les Courtillets	
BEAUVAIS-2	SAINTE-PAUL	AK	49	Les Courtillets	
BEAUVAIS-2	SAINTE-PAUL	AL	7	Le Trou Hullot	
BEAUVAIS-2	SAINTE-PAUL	AL	63	Le Trou Hullot	ex AL 5

BEAUVAIS-2	SAINT-PAUL	AL	64	Le Trou Hullot	ex AL 5
BEAUVAIS-2	SAINT-PAUL	AL	65	Le Trou Hullot	ex AL 5
BEAUVAIS-2	SAINT-PAUL	AL	66	Le Trou Hullot	ex AL 5
BEAUVAIS-2	SAINT-PAUL	AL	67	Le Trou Hullot	ex AL 5
BEAUVAIS-2	SAINT-PAUL	AL	68	Le Trou Hullot	ex AL 6
BEAUVAIS-2	SAINT-PAUL	AL	69	Le Trou Hullot	ex AL 6
BEAUVAIS-2	SAINT-PAUL	D	267	Les Layes	
BEAUVAIS-2	SAINT-PAUL	D	269	Les Layes	
BEAUVAIS-2	SAINT-PAUL	D	354	Le Fourneau	
BEAUVAIS-2	SAINT-PAUL	D	378	Les Layes	
BEAUVAIS-2	SAINT-PAUL	D	430	Le Bois Hue	
BEAUVAIS-2	SAINT-PAUL	D	435	Le Bois Hue	
BEAUVAIS-2	SAINT-PAUL	D	471	La Fontaine de la Grosse	
BEAUVAIS-2	SAINT-PAUL	D	504	Le Fourneau	
BEAUVAIS-2	SAINT-PAUL	D	515	Les Layes	
BEAUVAIS-2	SAINT-PAUL	D	524	Les Layes	
BEAUVAIS-2	SAINT-PAUL	D	779	La Fontaine de la Grosse	ex D182
BEAUVAIS-2	SAINT-PAUL	D	780	La Fontaine de la Grosse	ex D182
BEAUVAIS-2	SAINT-PAUL	D	781	La Fontaine de la Grosse	ex D182
BEAUVAIS-2	SAINT-PAUL	D	782	La Fontaine de la Grosse	ex D182
BEAUVAIS-2	SAINT-PAUL	D	783	La Fontaine de la Grosse	ex D182
BEAUVAIS-2	SAINT-PAUL	D	784	La Fontaine de la Grosse	ex D182
BEAUVAIS-2	SAINT-PAUL	D	785	Le Trou Hulot	ex D201
BEAUVAIS-2	SAINT-PAUL	D	786	Le Trou Hulot	ex D201
BEAUVAIS-2	SAINT-PAUL	D	787	Le Trou Hulot	ex D201
BEAUVAIS-2	SAINT-PAUL	ZH	48	Les Communaux de St-Paul	
GRANDVILLIERS	BLACOURT	B	173	Prairie de la Boissière	
GRANDVILLIERS	BLACOURT	C	381	Les Prés du Pont Fleury	
GRANDVILLIERS	BLACOURT	C	481	Les Prés du Pont Fleury	
GRANDVILLIERS	BLACOURT	C	665	Les Prés du Pont Fleury	ex C 318
GRANDVILLIERS	BLACOURT	C	666	Les Prés du Pont Fleury	ex C 318
GRANDVILLIERS	BLACOURT	D	172	La Grande Mare	
GRANDVILLIERS	BLACOURT	D	174	La Grande Mare	
GRANDVILLIERS	BLACOURT	D	190	Bois des Tailles	
GRANDVILLIERS	BLACOURT	D	237	Bois des Tailles	
GRANDVILLIERS	BLACOURT	E	52	Le Faux Ruisseau	
GRANDVILLIERS	BLACOURT	E	54	Le Faux Ruisseau	
GRANDVILLIERS	BLACOURT	E	75	Le Faux Ruisseau	
GRANDVILLIERS	BLACOURT	E	80	Le Faux Ruisseau	
GRANDVILLIERS	BLACOURT	E	168	La Mare à Sangsue	
GRANDVILLIERS	BLACOURT	ZE	29	Les Racques	
GRANDVILLIERS	CUIGY-EN-BRAY	A	38	La Fontaine Denise	
GRANDVILLIERS	CUIGY-EN-BRAY	A	39	La Fontaine Denise	
GRANDVILLIERS	CUIGY-EN-BRAY	A	41	La Fontaine Denise	
GRANDVILLIERS	CUIGY-EN-BRAY	A	45	La Fontaine Denise	
GRANDVILLIERS	CUIGY-EN-BRAY	A	61	La Fontaine Denise	
GRANDVILLIERS	CUIGY-EN-BRAY	A	63	La Fontaine Denise	
GRANDVILLIERS	CUIGY-EN-BRAY	A	84	Prés Blacourt	
GRANDVILLIERS	CUIGY-EN-BRAY	A	88	Prés Blacourt	
GRANDVILLIERS	CUIGY-EN-BRAY	A	157	Prés Blacourt	
GRANDVILLIERS	CUIGY-EN-BRAY	A	158	Prés Blacourt	
GRANDVILLIERS	CUIGY-EN-BRAY	A	852	Saint-Leu	
GRANDVILLIERS	SAINT-GERMER-DE-FLY	A	5	Saint-Pierre des Bois	
GRANDVILLIERS	SAINT-GERMER-DE-FLY	A	7	Saint-Pierre des Bois	
GRANDVILLIERS	SAINT-GERMER-DE-FLY	A	25	La Totière	
GRANDVILLIERS	SAINT-GERMER-DE-FLY	A	55	La Totière	

GRANDVILLIERS	SAINT-GERMER-DE-FLY	A	88	Le Bray	
GRANDVILLIERS	SAINT-GERMER-DE-FLY	A	89	Le Bray	
GRANDVILLIERS	SAINT-GERMER-DE-FLY	A	110	Le Bray	
GRANDVILLIERS	SAINT-GERMER-DE-FLY	A	120	Le Bray	
GRANDVILLIERS	SAINT-GERMER-DE-FLY	A	121	Le Bray	
GRANDVILLIERS	SAINT-GERMER-DE-FLY	A	155	Les Fontainettes	
GRANDVILLIERS	SAINT-GERMER-DE-FLY	A	238	La Butte de Villembray	
GRANDVILLIERS	SAINT-GERMER-DE-FLY	A	282	Parc à Poulain	
GRANDVILLIERS	SAINT-GERMER-DE-FLY	A	284	Parc à Poulain	
GRANDVILLIERS	SAINT-GERMER-DE-FLY	A	286	Parc à Poulain	
GRANDVILLIERS	SAINT-GERMER-DE-FLY	A	287	La Totière	
GRANDVILLIERS	SAINT-GERMER-DE-FLY	A	312	La Totière	
GRANDVILLIERS	SAINT-GERMER-DE-FLY	A	313	La Totière	
GRANDVILLIERS	SAINT-GERMER-DE-FLY	A	431	La Tête de Mousse	
GRANDVILLIERS	SAINT-GERMER-DE-FLY	A	433	La Tête de Mousse	

